

PROGRAMME DE FORMATION

Du caveau à la table

OBJECTIFS	Etre capable de parler de son vin. Comprendre l'intérêt d'accorder mets et vins.
PUBLIC :	Exploitants Agricoles – Conjoints Collaborateurs – Aides Familiaux
LIEU :	Syndicat des Coteaux du Languedoc - Mas de Saporta - LATTES
DATES :	12 et 16 février 2010
CONTACTS :	Katia PELLETIER ☎ 04.67.20.88.05 <i>Assistante formation</i>
INTERVENANTS:	Jean-Philippe GRANIER Œnologue au syndicat des Coteaux du Languedoc Olivier BOMPAS Maître Sommelier de l'UDSF
MOYENS PEDAGOGIQUES :	Exposés participatifs – repas d'application
DUREE :	14 heures
PRIX :	447 € (prise en charge par votre fonds de formation, le Fonds Social Européen et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault) Pour les ressortissants VIVEA : prix restant à votre charge : 15 € max Autre public : nous consulter

1ERE JOURNÉE 9 h 00 – 16h30

INTERVENANTS: Jean-Philippe GRANIER Œnologue au syndicat des Coteaux du Languedoc
Olivier BOMPAS Maître Sommelier de l'UDSF

- Etude des accords mets et vins
- Analyse des vins des vigneron
- Repas d'application pour sélectionner les meilleurs accords

2ÈME JOURNÉE 9 h 00 – 17h00

INTERVENANT : Jean-Philippe GRANIER Œnologue au syndicat des Coteaux du Languedoc

- Rappel du vocabulaire de la dégustation
- Comment accueillir la clientèle au caveau
- Comment parler du vin
- Les conditions de dégustation pour la vente

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer le plus rapidement possible à

Katia Pelletier - Service Formation
Chambre d'Agriculture de l'Hérault
Maison des Agriculteurs "A"
Mas de Saporta CS 10010
34875 LATTES

Tél. : 04 67 20 88 05 - Fax : 04 67 20 88 95 – mail : pelletier@herault.chambagri.fr

Mme, Mlle, M. _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Tel _____ Portable _____

Fax _____ Mail _____

Date et lieu de naissance : le _____ à _____

Production principale _____

Participera à la formation :

Dégustation des vins bruts de cuve 2010
Mets et Vins 2010

repoussée
 12 et 16 février 2010

VIVEA : Exploitant Conjoint collaborateur Aide familial : Cotisant Solidaire:
En cours d'installation :

Salariés : FAFSEA OPCA2 Autre fonds (à préciser) _____

➤ Pour les ressortissants VIVEA :

- Un justificatif de paiement de la contribution formation VIVEA ¹
- Un chèque de 15 € établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

➤ Pour les salariés :

- Un chèque de 447 € établi à l'ordre de l'Agent Comptable de la CA34
 - Salariés FAFSEA : contacter Christian Chapzal 04 99 52 21 21
 - Salariés OPCA2 : contacter 04 42 20 93 52

fafih

Fait à

le

OPCA2

Signature



¹ Pour les exploitants agricoles, conjoints collaborateurs ou aides familiaux, à demander à la MSA, au responsable de votre dossier dont le n° de tél figure en haut à gauche de votre «bordereau d'appel de cotisation »